



Rapport : PARC AUTOMOBILE 2018 (données 2017) des membres fédéraux de la CIDDD

INTRODUCTION

Le présent rapport a pour objectif de dresser **un aperçu général du parc automobile** et de **son évolution**. Il s'agit ici du parc automobile des membres de la CIDDD¹ ; cet aperçu repose sur les données de l'année 2017.

Le premier rapport sur le parc automobile (données 2013), paru en 2014, et le second (données 2015) étaient basés sur la collecte de données dans le cadre de la circulaire 307 quinquies et du programme RSÉtat ! (2012).

En mai 2017, une nouvelle circulaire 307sexies² a été publiée. Cette circulaire établit plusieurs critères environnementaux clairement définis pour les voitures (catégorie M1) :

- Règles en matière d'achat de *voitures électriques, hybrides ou CNG*
- et exigences minimales en termes d'écoscore

Le contenu de ce troisième rapport se concentre davantage sur un aperçu des exigences décrites dans la circulaire.

¹ Pour que tout soit clair, le présent aperçu n'englobe pas toutes les institutions fédérales. Seules les données concernant le parc automobile des SPF et SPP qui font partie de la Commission interministérielle du développement durable (CIDDD) sont incluses dans ce rapport et cela pour autant qu'ils aient fourni suffisamment de données.

² Achat de voitures destinées aux services de l'État et à certains organismes d'intérêt public. Lien : https://gidsvoorduurzameaankopen.be/sites/default/files/content/download/files/20170511_307sexies.pdf



Collecte de données

Les membres fédéraux de la CIDDD suivants ont fourni des données pour l'année 2017 :

- Le Service public fédéral Mobilité et Transport (*SPF MOB*)
- Le Service public fédéral de la Chancellerie (*SPF CHANC*)
- Le Service public fédéral Finances (*SPF FIN*)
- Le Service public fédéral Sécurité Sociale (*SPF SeSo*)
- Le Service public fédéral Justice (*SPF JUS*)
- Le Service public fédéral Intérieur (*SPF INT*)
- Le Service public fédéral Affaires étrangères (*SPF EXT – – pour une partie du parc automobile*)
- Le Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (*SPF SPSCAE*)
- Le Service Public de programmation Politique Scientifique (*BELSPO*)³
- Le Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie (*SPF ECO*)
- Le Service Public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale (*SPF ETC*)
- Le Service public fédéral Stratégie et Appui ⁴(*SPF BOSA*) - *pour une partie du parc automobile et sur base de données limitées*

Les membres de la CIDDD suivants n'ont pas fourni de données ou ont fourni des données insuffisantes :

- Le ministère de la Défense

³ Les données fournies le Service Public Politique scientifique ne concernent plus que les données relatives au site principal (et non plus celles des établissements scientifiques).

⁴ En 2017, le SPF Personnel et Organisation (SPF P&O), le SPF Budget et Contrôle de gestion (SPF B&CG) et Fedict ont été intégrés en une seule entité : le service public fédéral SPF Stratégie et Appui (SPF BOSA).



Brève explication sur les exigences de la circulaire 307sexies (21 avril 2017)

Le 11 mai 2017, une nouvelle circulaire 307sexies a été publiée.

La circulaire mentionne, entre autres choses, qu'il « est primordial que notre parc automobile devienne plus vert les prochaines années. C'est la raison pour laquelle le gouvernement acquerra de préférence des véhicules électriques, hybrides ou à la propulsion CNG »

Plus spécifiquement, la circulaire prévoit :

Pour les services qui ont un parc automobile < 20 véhicules :

Les services devront, dans la mesure du possible, stimuler l'achat de voitures électriques, hybrides ou CNG. Ils veilleront à prêter une attention particulière aux critères environnementaux lors de l'attribution du marché.

Pour les services qui ont un parc automobile ≥ 20 véhicules :

Ils devront réorienter le budget achat de leurs nouvelles voitures de la manière suivante :

Au moins 5 % de tous les véhicules achetés ou loués sont du type **électrique, hybride ou CNG**

et

Au moins 10 % de l'ensemble des véhicules achetés ou loués ont un **écopcore supérieur à 75 (y sont inclus aussi les véhicules électriques, hybrides ou CNG).**

Ces pourcentages doivent être majorés de 5 % chaque année après l'entrée en vigueur de la présente circulaire (c-à-d. par ex. année 0 = 5 %, année +1 = 10%, année +2 = 15 %,...).

Cette politique d'achat doit être maintenue jusqu'à ce que

- **Au moins 25 % de la flotte** du service concerné se compose de voitures de **type électrique, hybride ou CNG**
- et**
- **Au moins 25 % de la flotte** du service concerné se compose de véhicules avec un **écopcore supérieur à 75**

Il est souligné à ce sujet que ce rapport concerne les données de 2017 et que fin 2017, la nouvelle circulaire n'était en vigueur que depuis six mois.



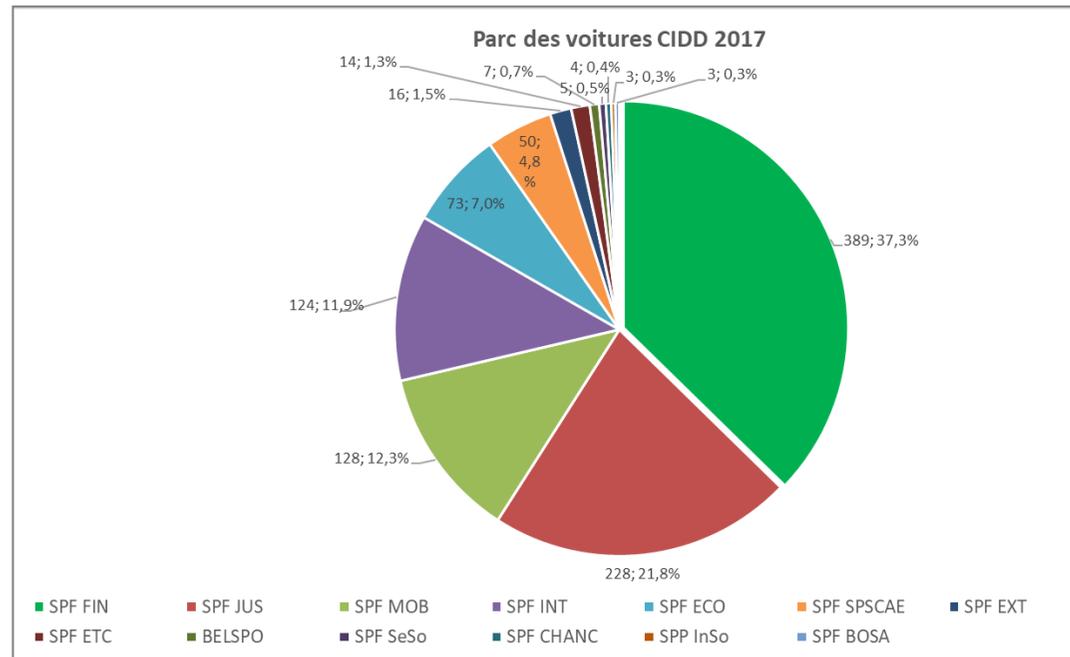
1. VOITURES

1a. Nombre total de voitures en 2017

Le tableau ci-dessous donne le nombre total de voitures par SPF et SPP.

Le graphique illustre le pourcentage de chaque service dans le total des véhicules.

	2017	
	TOTAL	PART
SPF Finances	389	37,3%
SPF Justice ⁵	228	21,8%
SPF Mobilité	128	12,3%
SPF Intérieure	124	11,9%
SPF Economie	73	7,0%
SPF Santé publique	50	4,8%
SPF Intérieur ⁶	16 (info partiellement)	1,5%
SPF Emploi	14	1,3%
SPF Stratégie & Appui	3 (info partiellement)	0,3%
SPP Politique Scientifique	7	0,7%
SPF Sécurité Sociale	5	0,5%
SPF Chancellerie	4	0,4%
SPP Intégration Sociale	3	0,3%
TOTAL	1044	



⁵ Le parc automobile du SPF Justice se compose de 66 véhicules pour la Direction générale de l'Organisation judiciaire, 6 pour la Commission des jeux de hasard, 28 pour le Service Central de la Régie du Travail Pénitentiaire, 17 pour l'Administration centrale, 4 pour les 'Tutelles de la Direction générale Législation', 16 pour l'Institut national de Criminalistique et de Criminologie, 3 pour le Moniteur belge et 79 qui appartiennent à la direction générale Établissements Pénitentiaires (DG EPI)

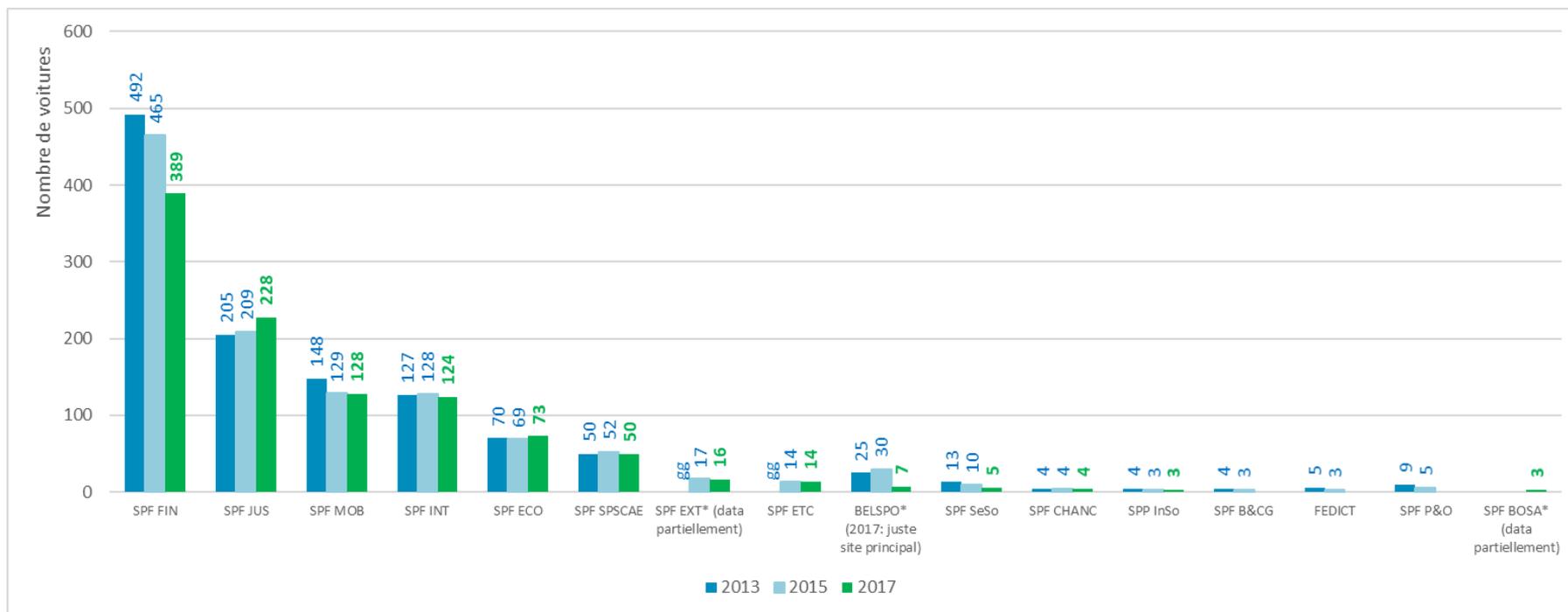
⁶ Le parc automobile du SPF Affaires étrangères ne comprend que les voitures du site principal de Bruxelles.

Le **Service public fédéral Finances** est celui qui totalise le plus grand nombre de voitures (389). Il est suivi par le **Service public fédéral Justice** (228). Les **Services publics fédéraux Mobilité** (128) et **Intérieur** (124) ferment la marche 'avec plus de 100 voitures'. La part de ces quatre services représente près de 84 % du total des voitures dans le groupe de la CCID.

Le classement *entre 100 et au moins 20 voitures* se compose des services **Économie** (73 véhicules) et **Santé publique** (50 véhicules).

Les sept autres institutions ont déclaré posséder moins de 20 véhicules fin 2017.

Évolution du nombre de voitures par SPF et SPP :



La cartographie de l'évolution du nombre de voitures mène aux constatations suivantes :

- En 2017, le Service public Finances disposait de 103 voitures de moins qu'en 2013 (baisse de 21 %). La baisse du nombre total de voitures est notable aussi bien en 2015 qu'en 2017.
- En 2015, le Service Mobilité a, lui, enregistré une baisse de 13 %, soit 19 voitures. Les chiffres de 2017 s'inscrivent dans la continuité de ceux de 2015.
- Les chiffres des Services publics fédéraux Intérieur, Économie et Santé publique restent les mêmes.
- Une autre baisse notable est celle enregistrée par le Service public fédéral Sécurité sociale : en 2017, ce service ne possède plus que 5 voitures, alors qu'il en comptait encore 13 en 2013. Ce service a donc réduit de plus de moitié son parc automobile.
- En ce qui concerne le Service public fédéral Justice, une augmentation du nombre de véhicules a été enregistrée en 2017.

1b. Technologie/type de carburant

Cette partie traite des différents types de véhicules en fonction de la technologie moteur/ type de carburant. Il s'agit d'un des critères auquel la circulaire 307sexies fait également référence.

Afin de réaliser la transition vers un parc automobile plus 'vert', le gouvernement doit acheter ou louer (leasing) plus de véhicules électriques, hybrides (rechargeables) et au gaz naturel.

Aperçu général :

Répartition du parc automobile total de 2017 par technologie moteur et type de carburant :

L'ensemble de la flotte des voitures comprend

- 1005 voitures (soit 96,3 %) de type classique : avec une combustion à l'essence ou au diesel comme carburant
- 39 voitures (soit 3,6 %) de électriques, hybrides et CNG⁷
- 1 voiture avec bio-éthanol comme carburant (soit 0,1%)

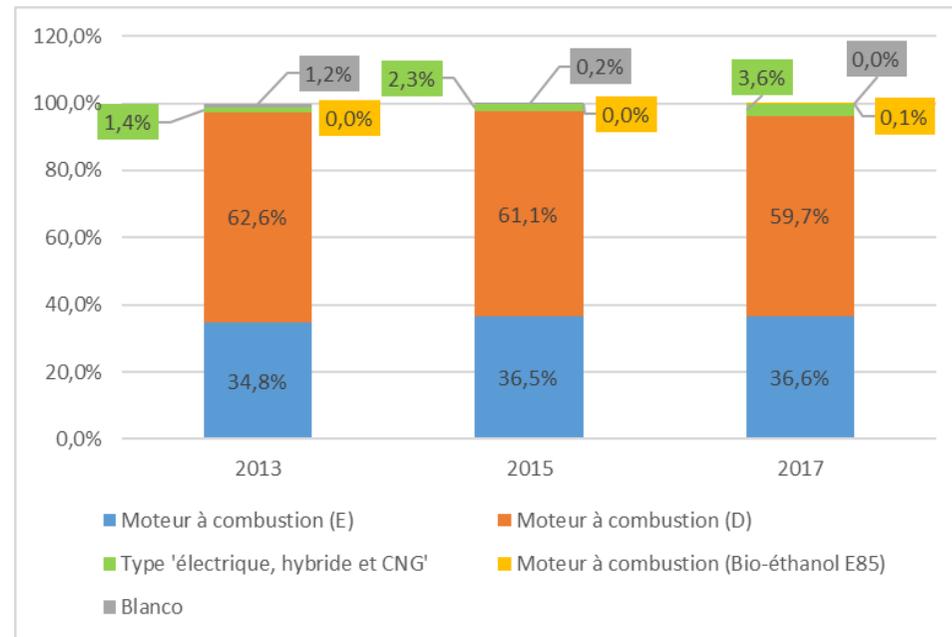
Technologie / Types de carburant	Tot. # voitures	Part
Moteur à combustion (essence)	382	36,6%
Moteur à combustion (diesel)	623	59,7%
Moteur à combustion (Gaz Naturel)	3	0,3%
Moteur à combustion (Bio-éthanol E85)	1	0,1%
Hybride (essence)	30	2,9%
Hybride (diesel)	0	0,0%
Hybride (essence hybride PHEV)	3	0,3%
Hybride (diesel hybride PHEV)	0	0,0%
Moteur à électrique (électricité)	2	0,2%
Blanco	0	0,0%
<i>Total</i>	1044	100,0%
La part ' voitures électriques, hybrides et CNG) <i>(sans bio-fuel)</i>	39	3,6%

⁷ Il convient d'entendre par alternatif : les véhicules hybrides (HEV) soit à l'essence soit au diesel, les véhicules hybrides plug-in (PHEV) aussi bien à l'essence qu'au diesel, les véhicules électriques avec range-extender (EV+RE), les véhicules exclusivement électriques (BEV)



L'illustration graphique de l'évolution depuis 2013 mène aux constatations générales suivantes :

- En 2017, il n'y a plus de données manquantes (blanco)⁸, c.-à-d. qu'un type de moteur et un type de carburant ont pu être attribués à chaque véhicule.
- Nous remarquons que la part des moteurs à combustion classiques qui utilisent du diesel comme carburant représente 60 % du parc automobile. Cette part diminue légèrement depuis 2013⁹.
- On note une augmentation aussi bien de la part des 'véhicules électriques, hybrides et CNG' que de la part des moteurs à combustion classiques qui utilisent de l'essence comme carburant. Ici aussi, il s'agit de faibles augmentations.
- Outre les catégories citées plus haut, on voit apparaître pour la première fois une part attribuée aux véhicules à moteur à combustion qui roulent au biocarburant.



⁸ Il faut entendre par données manquantes la non-attribution d'une technologie moteur / d'un type de carburant à un véhicule par le rapporteur.

⁹ Il convient d'attirer l'attention sur le fait qu'en 2017, les voitures des établissements scientifiques et une partie des voitures du SPF BOSA n'ont pas été reprises. Étant donné qu'il s'agissait le plus souvent de voitures diesel, cette donnée a une influence légère sur les scores.

Aperçu de la technologie /type de carburant par SPF et SPP

Technologie / Types de carburant	Tot. # voitures	Part	SPF FIN	SPF JUS	SPF MOB	SPF INT	SPF ECO	SPF SPSCAE	SPF EXT	SPF ETC	BELSP0	SPF SeSo	SPF CHANC	SPP InSo	SPF BOSA
Moteur à combustion (essence)	382	36,6%	306	16	16	14	6	20	2	1	0	1	0	0	0
Moteur à combustion (diesel)	623	59,7%	83	212	98	106	61	22	14	12	7	0	3	2	3
Moteur à combustion (Gaz Naturel)	3	0,3%	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Moteur à combustion (Bio-éthanol E85)	1	0,1%	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Hybride (essence)	30	2,9%	0	0	12	4	5	6	0	0	0	3	0	0	0
Hybride (diesel)	0	0,0%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hybride (essence hybride PHEV)	3	0,3%	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0
Hybride (diesel hybride PHEV)	0	0,0%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moteur à électrique (électricité)	2	0,2%	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Blanco	0	0,0%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1044	100,0%	389	228	128	124	73	50	16	14	7	5	4	3	3
La part ' voitures électriques, hybrides et CNG) (sans bio-fuel)		3,6%	0,0%	0,0%	10,9%	3,2%	8,2%	14,0%	0,0%	7,1%	0,0%	80,0%	25,0%	33,3%	0,0%

Le tableau repris ci-dessus montre que fin 2017 :

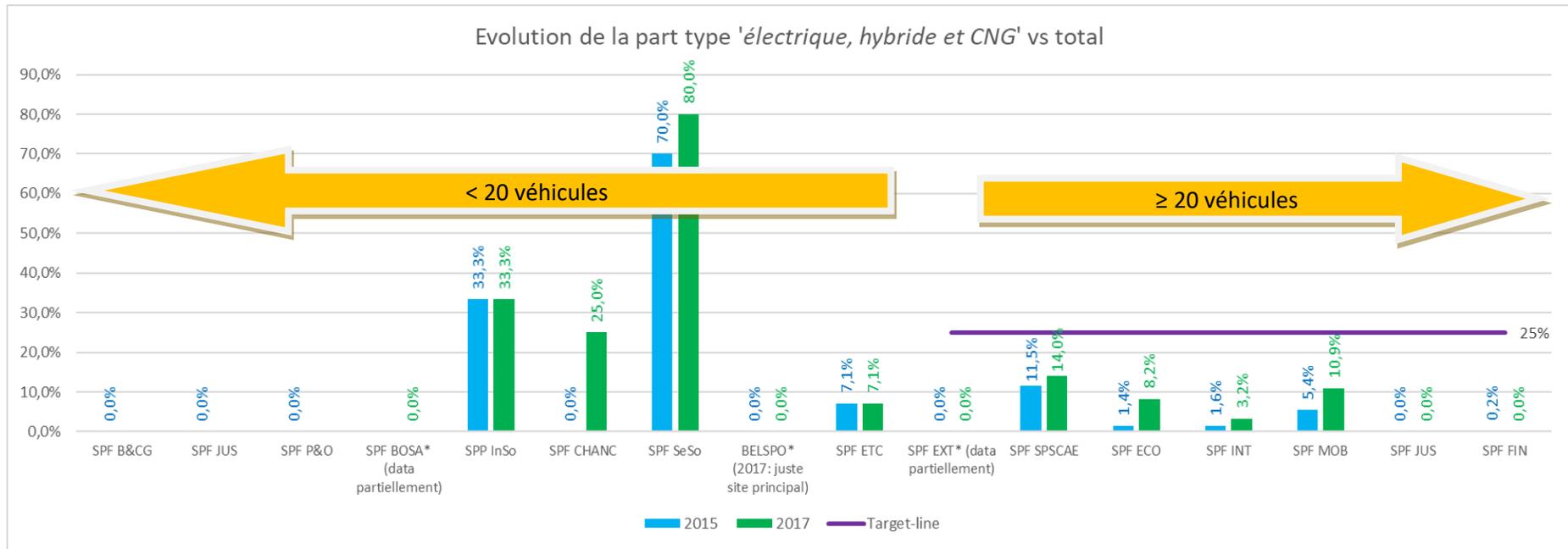
- Dans le parc automobile du Service public fédéral Finances, 306 voitures sur 381 étaient de type véhicules classiques à essence.
- Le SPF Finances est le seul service public fédéral dans lequel l'essence représente une part nettement plus importante (79 %) que le diesel dans le groupe des moteurs à combustion classique (essence / diesel). Au niveau du SPF Santé publique, on note un quasi-égalité entre les deux types de carburants. Dans la majorité des autres services, la part des véhicules classiques au diesel est plus élevée que celle des véhicules à essence.
- Dans la catégorie 'de type électrique, hybride et CNG', nous constatons la répartition suivante : on trouve surtout des véhicules hybrides à essence (HEV) qui constituent le groupe le plus important (2,9 %) des véhicules alternatifs, suivis par les moteurs à combustion qui roulent au CNG (0,3 %) et ensuite par les plug-in hybrides à essence (PHEV) (0,2%) et les véhicules exclusivement électriques (BEV) (0,2%) Bien que la circulaire n'impose pas d'exigences spécifiques concernant les véhicules équipés d'un moteur à combustion qui utilisent du biocarburant (bioéthanol), nous mentionnerons ici que le Service public fédéral Santé publique est le seul à avoir un véhicule de ce type dans son parc automobile.
- Huit services publics fédéraux participants sur 12 disposent d'un ou de plusieurs véhicules 'électriques, hybrides ou CNG'. Les deux services qui comptent le plus grand nombre de voitures (SPF Finances et SPF Justice) manquent dans cette liste¹⁰.
- Plusieurs services qui ne possèdent qu'une petite flotte ¹¹ (< 20 voitures) réalisent un bon score au niveau de leur part de véhicules alternatifs :
 - SPF Sécurité sociale : 80 % (4 voitures sur 5 sont des voitures alternatives)

¹⁰ Depuis 2014, le SPF FIN disposait d'un véhicule hybride à essence mais il a été remis à la société de leasing en 2017

¹¹ Étant donné que le parc automobile du SPF Affaires étrangères n'est pas complet, il est difficile d'établir la catégorie dans laquelle il se place

- SPP InSo : 33 % (1 voiture sur 3 est une voiture alternative)
- SPF CHANC : 25 % (1 voiture sur 4 est une voiture alternative)
- Les services qui possèdent une flotte moyenne (entre 20 et 100 voitures) :
 - Au SPF Santé publique, 7 voitures sur 50 (14 %) sont de type 'électrique, hybride et CNG et c'est aussi le SPF qui affiche la plus grande diversité en termes de type de technologie/carburant.
 - 6 voitures sur 73 (8 %) du SPF Économie sont de type 'électrique, hybride ou CNG'
- Au niveau des services qui ont un grand parc automobile (> 100) :
 - 14 voitures sur 128 (11 %) du SPF Mobilité sont de type 'électrique, hybride ou CNG'
 - Au niveau du SPF Intérieur, 4 voitures sur 124 (3 %) sont de type 'électrique, hybride ou CNG'

Évolution de la part des véhicules 'électriques, hybrides et CNG'-par rapport à l'ensemble de la flotte par service public fédéral participant



Les barres du graphique du haut illustrent la part des véhicules 'électriques, hybrides et CNG' par SPF, pour les années 2015 et 2017. En abscisse, on trouve à gauche les services qui ont un petit parc automobile et à droite ceux qui possèdent le plus grand nombre de véhicules. Le Service Affaires



étrangères n'a fourni que des données partielles (16 véhicules). On ne connaît pas non plus le nombre total de voitures du SPF Affaire étrangères, nous ne pouvons donc pas établir s'il doit satisfaire au chiffre cible d'une part de 25 % des véhicules 'électriques, hybrides et CNG' sur l'ensemble de la flotte.

Au niveau des services (≥ 20 véhicules) qui sont tenus de réaliser le chiffre cible de 25 %, nous remarquons une tendance à la hausse au niveau des services publics fédéraux Santé publique, Économie, Intérieur et Mobilité. Au niveau des services Justice et Finances, le compteur est sur zéro.

Au niveau de trois services publics fédéraux qui possèdent moins de six véhicules (SPP IS, Chancellerie et Sécurité sociale), nous constatons qu'1 véhicule sur 3 (SPP InSo) / 1 sur 4 (CHANC) et 4 sur 5 (SPF SeSo) sont de type 'électrique, hybride ou CNG'.

Focus sur les nouvelles voitures achetées ou en location

Pour les services qui ont un parc automobile ≥ 20 véhicules, la circulaire 307sexies (MB 11.05.2017) impose des exigences spécifiques en cas d'achat ou de leasing de nouveaux véhicules :

Au moins 5 % de tous les véhicules achetés ou loués sont du type **électrique, hybride ou CNG**

et

Au moins 10 % de l'ensemble des véhicules achetés ou loués ont un **écoscore supérieur à 75 (y sont inclus aussi les véhicules électriques, hybrides ou CNG).**

De plus, ces pourcentages doivent être majorés de 5 % chaque année après l'entrée en vigueur de la circulaire.

Il convient de faire remarquer que la circulaire 307 sexies a été publiée le 11 mai 2017. Les données utilisées pour élaborer le présent rapport sont recueillies par an et non pas par jour ou par mois. Les données fournies ne permettent pas de déterminer si les nouveaux véhicules achetés ou loués l'ont été avant ou après l'entrée en vigueur de la circulaire 307sexies. Le tableau ci-dessous ne peut donc pas être utilisé de manière stricte pour déterminer s'il est satisfait aux exigences de la circulaire. Elles permettent, néanmoins, de dégager une tendance ou une orientation.

		Un parc automobile ≥ 20 véhicules						?	Un parc automobile < 20 véhicules						
		SPF FIN	SPF JUS	SPF MOB	SPF INT	SPF ECO	SPF SCAE	SPF EXT	SPF ETC	BELSPO	SPF SeSo	SPF CHANC	SPO InSo	SPF BOSA	Tot
2016	Nombre total de nouveaux véhicules achetés ou loués	8	18	7	7	7	7	0	2	1	0	0	0	0	57
	Nombre total du type 'Électrique, hybride ou CNG'	0	0	6	1	0	2	-	0	0	-	-	-	-	9
	% total ('Électrique, hybride ou CNG') / total nouveaux véhicules	0%	0%	86%	14%	0%	29%	-	0%	0%	-	-	-	-	-
	Ecoscore >75	0	0	6	1	0	2	-	0	0	-	-	-	0	9
	% Ecoscore >75	0%	0%	86%	14%	0%	29%	-	0%	0%	-	-	-	-	-
2017	Nombre total de nouveaux véhicules achetés ou loués	4	26	2	6	5	6	2	0	0	3	1	0	0	55
	Nombre total du type 'Électrique, hybride ou CNG'	0	0	0	1	4	1	0	-	-	2	1	-	-	9
	% total ('Électrique, hybride ou CNG') / total nouveaux véhicules	0%	0%	0%	17%	80%	17%	0%	-	-	67%	100%	-	-	-
	Ecoscore >75	0	0	0	0	4	0	0	-	-	1	1	-	-	6
	% Ecoscore >75	0%	0%	0%	0%	80%	0%	0%	-	-	33%	100%	-	-	-

En 2016, au total, 57 nouvelles voitures ont été achetées ou louées :

9 voitures sur 57, soit 15,8% sont du type 'électrique, hybride ou CNG' Ces 9 voitures sont toutes des modèles hybrides.

7 services publics fédéraux sur les 13 participants ont acheté/loué de nouvelles voitures. Trois d'entre eux (SPF MOB, SPF INT et SPF SCAE) ont choisi des modèles hybrides.

9 voitures sur 57 ont un écoscore supérieur à 75. Il s'agit de neuf véhicules hybrides

En 2017, au total, 55 nouvelles voitures ont été achetées ou louées.

9 voitures sur 55, soit 16,4 % sont de type 'électrique, hybride ou CNG' Mais, cette fois, les achats sont plus diversifiés : 1 CNG, 6 hybrides, 1 plug-in hybride et 1 modèle électrique.

9 services publics fédéraux sur les 13 participants ont acheté/loué de nouvelles voitures. Cinq d'entre eux (SPF INT, SPF Eco, SPF SCAE, SPF SeSo et SPF CHANC) ont opté pour un modèle 'électrique, hybride ou CNG'.

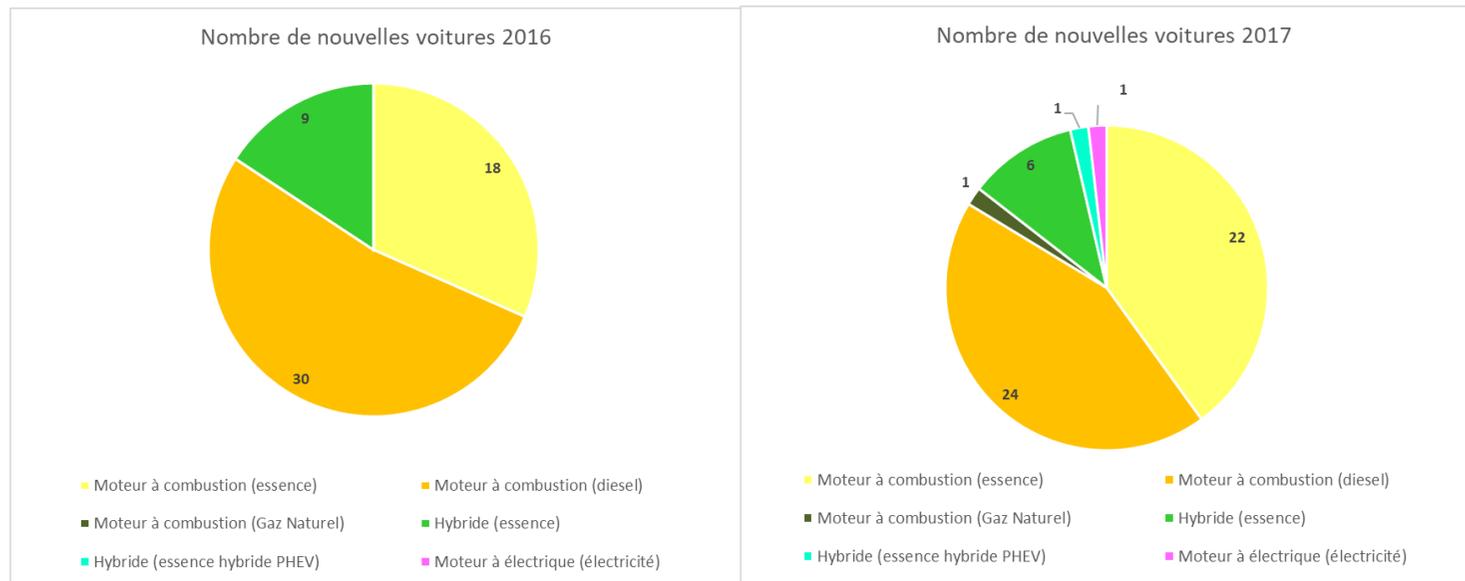
6 voitures sur 55 ont un écoscore supérieur à 75. Il s'agit d'une voiture électrique, d'une voiture CNG, d'une voiture hybride plug-in et de 3 hybrides ayant un écoscore >75. Les 3 autres hybrides achetées / louées ont un écoscore de respectivement 68, 70 et 73.

➔ Conclusion générale concernant l'achat des nouvelles voitures 2016/2017 :

Dans le groupe des services publics qui ont un parc automobile ≥ 20 véhicules, quatre ont opté pour des voitures de type 'électrique, hybride ou CNG' et /ou ayant un écoscore > 75 en 2016 et/ou en 2017. Dans ces quatre services publics fédéraux, le nombre de 'voitures alternatives' achetées ou louées est très différent. Les services publics fédéraux SPF Finances et SPF Justice, c.-à-d. les services du groupe qui ont le plus grand nombre de voitures, n'ont pas encore acheté de véhicules alternatifs.

En comparaison avec 2015 et 2014 (quand respectivement 6 et 2 véhicules "verts" ont été achetés), le nombre de véhicules 'électriques, hybrides et CNG a augmenté.

Les graphiques ci-dessous illustrent le nombre de nouvelles voitures achetées par technologie/type de carburant



En 2016/2017, 57/55 nouvelles voitures ont été achetées, dont chaque fois 9 de type 'électrique, hybride ou CNG'. Mais en 2017, il y a eu une plus grande diversification dans le groupe 'électrique, hybride et CNG'.

1f. Écoscore

Définition de l'écoscore (Source : www.ecoscore.be)

L'écoscore est une évaluation de l'impact du véhicule sur l'environnement. En d'autres termes, ce score indique globalement le respect de l'environnement par un véhicule. Pour cela, différents effets dommageables sont pris en compte : l'effet de serre, la qualité de l'air (effets sur la santé et sur les écosystèmes) et la pollution sonore. L'évaluation environnementale permet de combiner ces différents effets pour les ramener au niveau d'un seul indicateur. La méthode utilisée à cette fin est ce qu'on appelle l'approche well-to-wheel. Cette méthode tient compte aussi bien du tank-to-wheel (émissions de gaz d'échappement dues au fait de rouler avec le véhicule) que des émissions well-to-tank (émissions liées à la production et à la distribution du carburant (essence, diesel, LPG, électricité, etc.)). Cette méthode offre l'avantage de pouvoir comparer des véhicules équipés de différentes technologies et qui utilisent différents carburants sur une même base. Les émissions liées à la production du véhicule et au recyclage ou à sa transformation après usage ne sont pas prises en compte.

L'écoscore est exprimé sous la forme d'une valeur entre 0 et 100 : plus le score est élevé, moins le véhicule pollue.

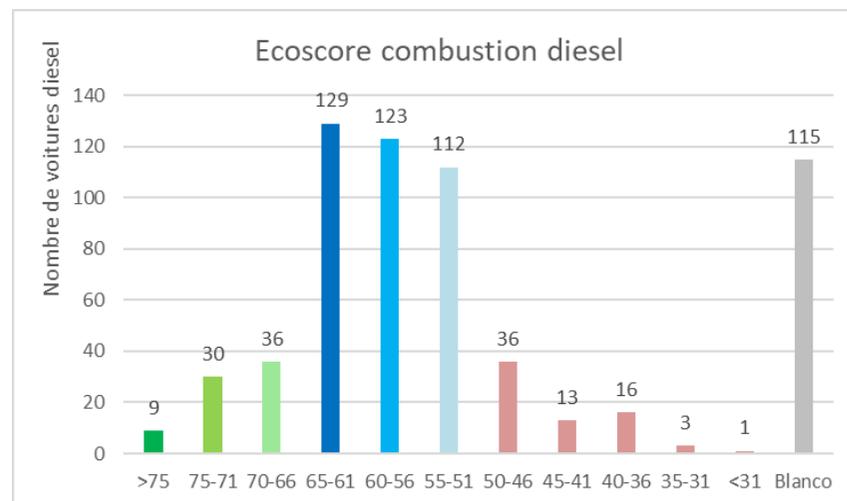
Aperçu de l'écoscore des véhicules équipés d'un moteur à combustion qui utilisent du diesel comme carburant.

La majorité des voitures (623 voitures, soit près de 60 % de l'ensemble de la flotte) sont équipées d'un moteur à combustion et roulent au diesel.

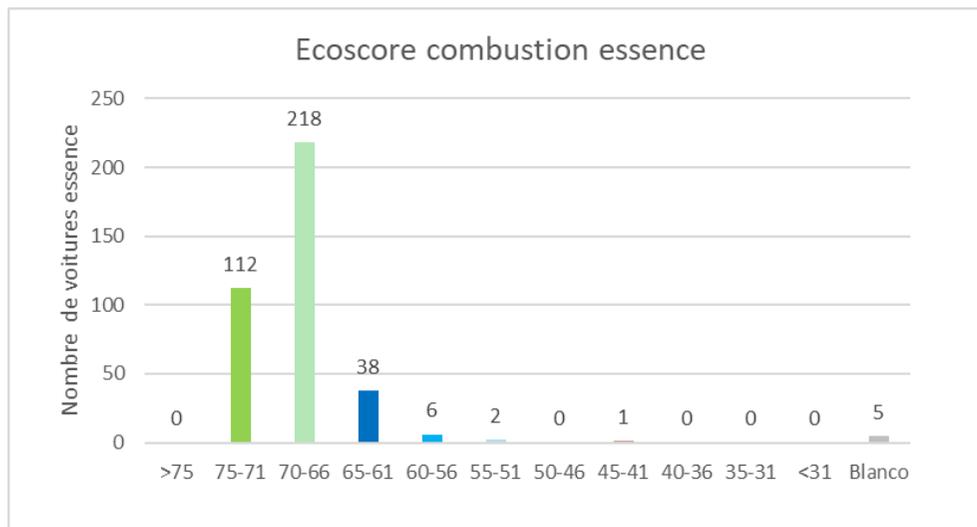
Le graphique illustre le nombre de véhicules par groupe d'écoscore. En tenant compte du fait qu'aucun écoscore n'a été fourni pour 115 voitures¹², la majorité des voitures diesel ont un écoscore entre 51 et 65.

Les 9 voitures qui ont un écoscore > 75 font partie de la flotte du SPF MOB et du SPF SCAE.

En 2017, l'écoscore moyen pour ce groupe est de 58.



¹² Il manque beaucoup de données sur l'écoscore dans les données du SPF Justice.



Aperçu de l'écoscore des véhicules équipés d'un moteur à combustion qui roulent à l'essence comme carburant.

En ce qui concerne les 381 voitures à essence, les écoscores de 5 voitures seulement n'ont pas été rapportés.

La majorité de ces voitures ont un écoscore entre 66 et 75.

Ici, aucune voiture n'a un écoscore supérieur à 75.

En 2017, l'écoscore moyen pour ce groupe est de 68

A TITRE DE COMPARAISON : L'écoscore moyen pour le parc automobile belge, selon une étude de la VUB – rapport 2017 (données 2016)

Nouvelles immatriculations : Essence : écoscore = 70,9

Diesel : écoscore = 64,0

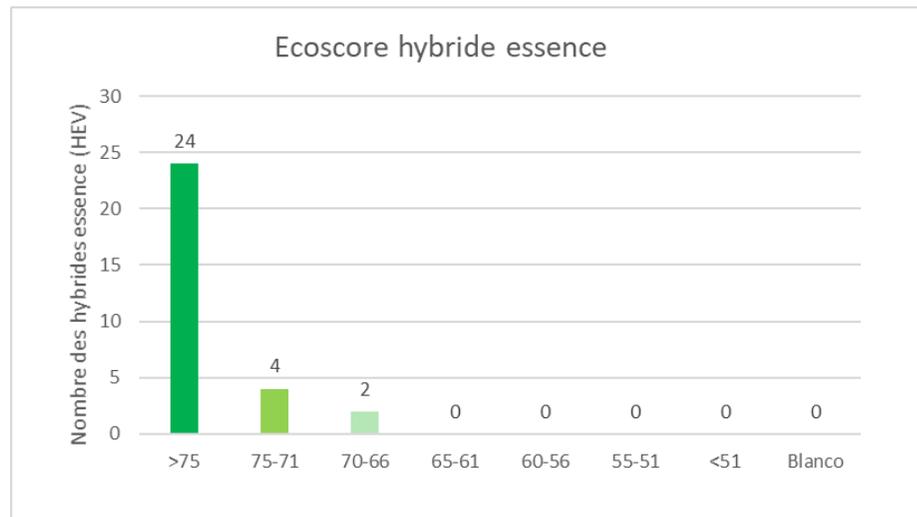
Réimmatriculations : Essence : écoscore = 65,4

Diesel : écoscore = 54,6

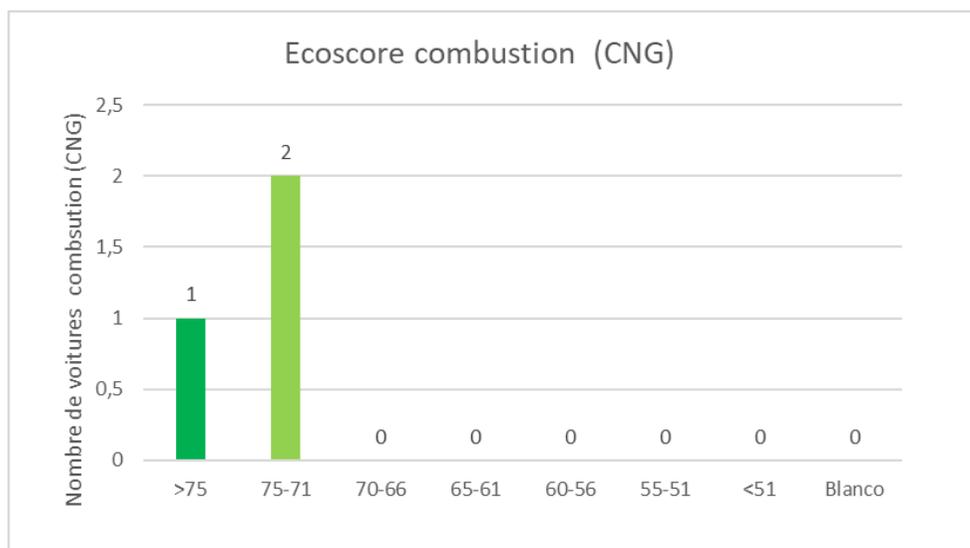
Aperçu de l'écopartenaire des véhicules hybrides qui roulent à l'essence.

On connaît l'écopartenaire de l'ensemble des 30 véhicules hybrides à essence et la majorité d'entre eux ont un score > 75.

En 2017, l'écopartenaire moyen pour ce groupe est de 78



Aperçu de l'écopartenaire des véhicules équipés d'un moteur à combustion qui roulent au CNG.



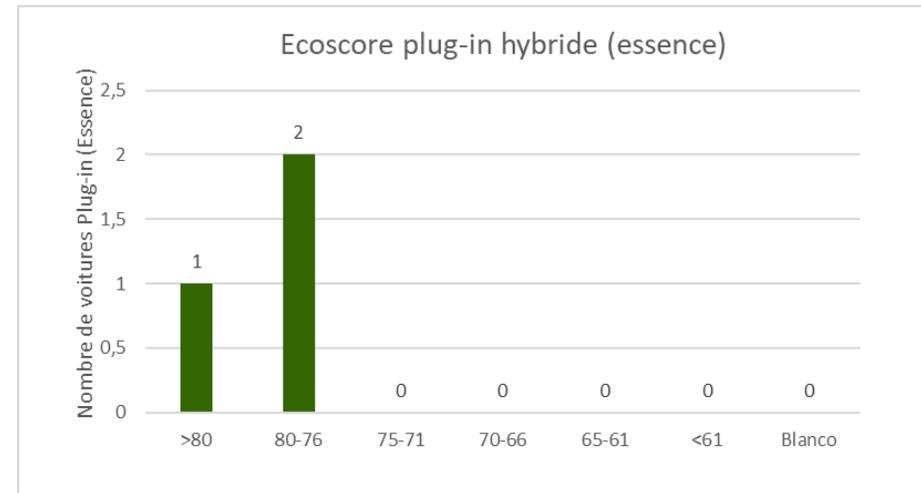
La flotte compte 3 véhicules équipés d'un moteur à combustion qui roulent au CNG ; Ici aussi, les écopartenaaires sont élevés

En 2017, l'écopartenaire moyen pour ce groupe est de 74

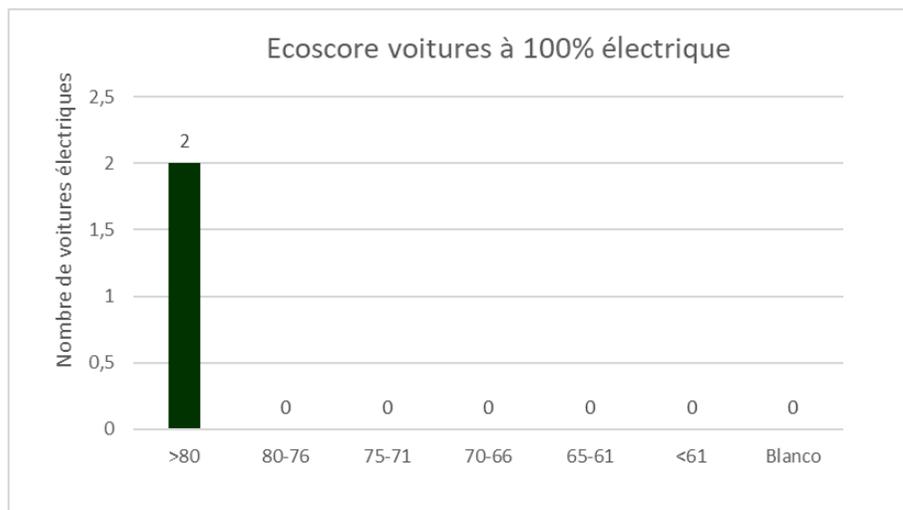
Aperçu de l'écopcore des hybrides plug-in qui roulent à l'essence.

La flotte compte 3 véhicules qui ont un écoscore très élevé.

En 2017, l'écopcore moyen pour ce groupe est de 80



Aperçu de l'écopcore des véhicules exclusivement électriques



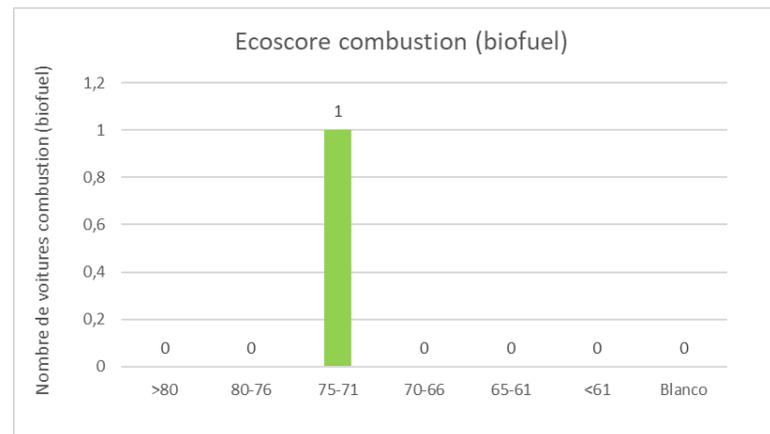
La flotte compte les 2 véhicules qui ont les écoscores les plus élevés de l'ensemble de la flotte.

En 2017, l'écopcore moyen pour ce groupe est de 87

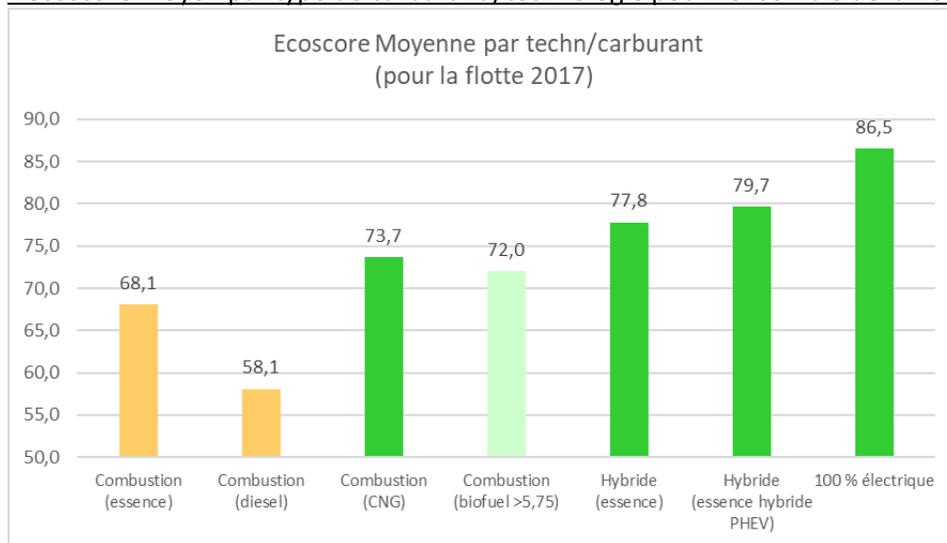
Aperçu de l'écoparc des véhicules équipés d'un moteur à combustion qui roulent au biocarburant.

La flotte compte 1 voiture qui roule au biocarburant.

En 2017, l'écoparc pour ce véhicule est de 72



L'écoparc moyen par type de carburant /technologie pour l'ensemble de la flotte¹³



¹³ Par l'ensemble de la flotte, nous entendons donc ici 1044 véhicules, moins 120 véhicules (dont l'écoparc n'a pas été communiqué).